

Lyon, 2 septembre 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Métropole lance une offre à 35€/mois pour la location de vélos à assistance électrique.

Lancé en 2018 par la Métropole en association avec l'entreprise JCDecaux et son partenaire Cyclable, le service de location de vélos à assistance électrique MyVélo'v évolue. Initialement proposé à un tarif de 60€ par mois, (50€ avec la formule annuelle), la Métropole a souhaité le proposer à un tarif plus accessible au plus grand nombre. Depuis le 1^{er} septembre, il est donc possible de réserver un vélo à assistance électrique pour une période 3 mois renouvelable au prix de 35€ par mois.

« Nous avons souhaité proposer ce service à un prix attractif et abordable car notre volonté est de permettre à l'ensemble des grands Lyonnais de pouvoir tester les vélos à assistance électrique, **explique Fabien Bagnon, vice-président délégué à la voirie et aux mobilités actives.** On sait que le prix de location ou le prix d'achat d'un VAE est souvent un frein majeur à la pratique par les personnes aux revenus modestes. Avec ce nouveau tarif, nous proposons à tout un chacun de découvrir un moyen de déplacement confortable, performant, bon pour l'environnement et pour la santé. Nous allons prochainement dévoiler le futur réseau express vélo pour offrir, à terme, des pistes cyclables sécurisées, fluides, qui permettront aux habitants du territoire, de se déplacer facilement, et en toute sécurité pour leurs déplacements, qu'ils soient personnels ou professionnels. La location d'un vélo à assistance électrique à 35€ par mois est une incitation à découvrir ce moyen de déplacement à part entière. »

400 vélos à assistance électrique sont d'ores et déjà disponibles à la location, en souscrivant un abonnement à MyVélo'v sur le site :

velov.grandlyon.com

Ce service est opéré par le réseau des boutiques Cyclable. L'abonnement mensuel à 35€ comprend l'entretien et la maintenance du vélo pendant toute la durée de la location. Une fois loué, ce vélo est strictement personnel. Le but est de pouvoir essayer un VAE avant de franchir le pas de l'achat. Les vélos mis à disposition sont équipés d'accessoires intégrés : un porte-bagages et un antivol ultra-résistant. D'autres accessoires sont proposés en option (sacoches, panier, siège enfant...). Dans le cadre de l'abonnement mensuel, une participation financière de l'employeur est possible.